

## A LA UNE

### BIEN PREPARER LA RENTREE



#### **Inscription aux activités sportives et culturelles**

Septembre, c'est la rentrée des activités en club ou au sein d'une association. Une fois inscrit, vous pouvez demander l'offre sports et activités culturelles en vous connectant à l'Espace activités sociales. Cette aide financière est ouverte à vos proches. Vos demandes doivent être réalisées avant le 31 juillet 2025.

[Pour en savoir +.](#)

#### **Chèque culture 2024 : à demander avant le 15 octobre**

**D'une valeur de 25 euros**, le Chèque culture est proposé aux postiers fonctionnaires et salariés permanents en activité au moment de la demande, sous condition de ressources. Il peut être utilisé dans un grand nombre d'enseignes. Sa demande s'effectue en ligne depuis [l'Espace activités sociales](#).

[Pour en savoir +.](#)

#### **Le guichet des aidants pour les postiers aidants familiaux !**

Vous êtes aidant familial ? Savez-vous que des aides et des dispositifs existent afin d'alléger votre quotidien ? Renseignez-vous en contactant le numéro d'appel dédié aux postiers aidants : **017.816.14.27** (prix d'un

appel local) accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (heures locales de métropole).

[Pour en savoir +.](#)



## Partenariats pour la garde d'enfant

Le recrutement d'une nounou n'est pas toujours facile. Pour trouver la personne qui répond le mieux à vos attentes, faciliter la gestion administrative et faire face aux imprévus, La Poste a mis en place des partenariats à tarif négocié avec **Kinougarde, Kangourou Kids et Worklife**.

[Pour en savoir +.](#)



## Assistance administrative et juridique pour les services à la personne

Vous employez une personne à domicile et vous vous posez des **questions sur la gestion administrative**, le contrat de travail ou les avantages fiscaux ?

Vous souhaitez **utiliser des Cesu** mais ne savez pas comment les utiliser ?

Vous cherchez **un prestataire** ? Contactez les experts de Domiserve ! Ce service est gratuit pour les postiers.

[Pour en savoir +.](#)



## Aide à la parentalité

L'aide à la parentalité est destinée à vous aider à financer un grand nombre de services de garde d'enfant.

La Poste vous propose deux formes d'aide :



## Aide à la périscolarité

**Garderie périscolaire, activités périscolaires, centre de loisirs du mercredi** : il est possible de bénéficier d'un coup de pouce financier pour réduire tous ces frais.

- les **Cesu préfinancés** ;
- Ou les **remboursements d'une partie des dépenses liées à une garde d'enfant rémunérée**.

**Le montant de l'aide financière de La Poste est fonction de votre quotient familial.**

Rappel pour l'année 2024 : si vous avez choisi le remboursement des dépenses de garde, la demande doit être faite avant le 31 décembre 2024 pour les factures de janvier à novembre, et avant le 31 janvier 2025 pour la facture de décembre.

[Pour en savoir +.](#)

Cette aide concerne les enfants à charge de moins de 11 ans, ou plus âgés s'ils sont toujours scolarisés à l'école primaire. Elle est accessible à l'ensemble des postiers à des taux modulés selon le quotient familial.

[Pour en savoir +.](#)

---

## DES AIDES POUR LA SCOLARITE



### Bien débuter la rentrée scolaire avec Toutapprendre

L'année scolaire vient de commencer ! Si votre enfant a besoin de soutien scolaire, il existe Toutapprendre. C'est un service gratuit en ligne qui accompagne votre enfant du CP à la terminale.

En quoi consiste-t-il ?

- **Assistance d'un professeur de l'Éducation Nationale de 17h00 à 20h00 du dimanche au vendredi** ;
- Accès illimité à des ressources pédagogiques en ligne ;
- Révision d'un cours ;
- Réalisation d'exercices pour s'entraîner ;
- Conseils en orientation scolaire et Parcoursup ;
- Masterclasses animées par des professionnels ;
- Aide à la rédaction de CV et lettre de motivation.

[Pour en savoir +.](#)

### Les partenariats pour le soutien scolaire

D'autres possibilités existent pour aider votre enfant dans sa scolarité. Des réductions sont proposées sur les cours particuliers ou collectifs avec Acadomia et Complétude.

[Pour en savoir +.](#)

### Des guides pour les parents

Vous êtes parent ! Trois guides existent pour vous faire connaître **toute l'information de l'entreprise : vos droits, les aides et dispositifs, les interlocuteurs. Ils sont à retrouver dans la rubrique Les Magazines du Portail malin.**

[Guide de la parentalité](#)

[Guide-des-parents-enfants-handicapes-2024.pdf \(portail-](#)

## Soutien aux apprentissages

La Poste vous propose également le soutien aux apprentissages pour les enfants prenant des cours particuliers, collectifs, éducatifs, dans un cadre paramédical (si non remboursé par la CPAM), ou du coaching.

- 40% des dépenses dans la limite de 400 euros par postier et par année civile ;
- Pour les enfants en situation de handicap, l'aide passe à 600 euros si le parent détient le certificat d'aidant pour son enfant.

Cette prestation concerne les niveaux du CP aux études supérieures. Elle n'est pas soumise à conditions de ressources.

[Pour en savoir +.](#)

## Partenariats pour les résidences étudiantes

À chaque rentrée, près d'un étudiant sur cinq recherche un logement. Votre enfant est actuellement en pleine recherche ? Sur le Portail malin, découvrez les différents partenariats.

[Pour en savoir +.](#)

---

# VACANCES DE LA TOUSSAINT



## Chèques-vacances

C'est la rentrée mais vous pensez déjà à réserver vos prochaines vacances ! Sachez que vous pouvez désormais régler les prestations sur internet avec le CV Connect : billets de train, location, parcs de loisirs... !

Il vous permet d'effectuer **des paiements d'un montant**

## Des idées de sorties à petit prix

**Europa-Park, Futuroscope, Puy du fou, Disneyland Paris, Zoo de la Palmyre, Spa détente...** Touloisirs et les associations locales vous proposent des places à prix réduit.

N'oubliez pas d'utiliser votre quota de billets Coup de cœur avant la fin de l'année !  
Par an, chaque postier peut en bénéficier jusqu'à :

**minimum de 20 euros** au centime près, auprès d'un grand nombre d'enseignes, parmi lesquelles les associations Toulousains et Azureva.

La demande de Chèques-Vacances doit être faite sur l'Espace activités sociales. Pour utiliser les CV Connect, il suffit **d'installer l'application « CV Connect » de l'ANCV sur votre smartphone.**

[Utilisez CV connect pour les péages d'autoroutes.](#)

## La prestation Séjours accompagnés

Connaissez-vous la prestation Séjours accompagnés ? Elle concerne les séjours des **enfants de moins de 20 ans**, sans limite d'âge pour les enfants en situation de handicap. Elle permet de **financer une partie de leur séjour en hôtels, en villages de vacances, gîtes, locations et campings...**, que ce soit avec vous, ou avec un tiers\*. Son montant varie de **3,30 € à 9 € par jour** en fonction des ressources de la famille.

*\*Pour les enfants de 18 ans à moins de 20 ans, il est impératif qu'ils voyagent exclusivement avec leurs parents.*

[Pour en savoir +.](#)

- 10 billets de cinéma et,  
- 4 offres de billetterie Coup de cœur, choix possible parmi les offres nationales Cogas et les offres de votre région).  
Pour découvrir les offres, consultez la rubrique billetterie du Portail malin, en sélectionnant à gauche les Coups de cœur Cogas ou CTPC.

[Pour en savoir +.](#)

## Pensez aux aides financières pour les séjours de vos enfants !

Votre enfant participe à une colonie de vacances autre que l'AVEA La Poste ? ou à un séjour linguistique ? Il existe des aides financières : [pour les séjours en centres de vacances](#), [pour les séjours en centres de vacances spécialisés pour enfants en situation de handicap](#), [pour les séjours linguistiques](#) et [pour les classes découvertes](#).

[Pour en savoir +.](#)



La Poste SA au capital de 5 857 785 892 euros 356 000 000 RCS Paris.  
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA 75015 PARIS. Tél : 01 55 44 00 00  
Crédits photos : Rawpixel.com, peopleimages.com, marozzau, Anton, Rido, Kostiantyn, KMPZZZ, Bualong, GOD ENTERTAINMENT, Javier

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter. Vous recevez ce mail en dehors de vos heures de travail pour des raisons techniques et pour ne pas surcharger le réseau informatique en journée.

[Se désinscrire](#)